

<http://www.pressegauche.org/Transparence-a-l-Assemblee-nationale-Quebec-solidaire-invite-les-partis>



Transparence à l'Assemblée nationale - Québec solidaire invite les partis politiques à en finir avec la culture d'opacité



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 24 octobre 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 24 oct. 2018 - Le porte-parole de Québec solidaire et responsable en matière d'éthique, Gabriel Nadeau-Dubois, a appelé l'ensemble des partis représentés à l'Assemblée nationale à s'engager à plus de transparence avant le début des travaux parlementaires.

« Nous devons mettre fin à la culture d'opacité à l'Assemblée nationale. François Legault s'est autoproclamé, depuis des années, champion de l'éthique, de la transparence et de la bonne gestion des fonds publics. La Coalition avenir Québec a critiqué pendant des années la culture de copinage et d'opacité des libéraux. Ils ont maintenant l'occasion de démontrer leur cohérence en rendant l'Assemblée nationale plus transparente », soutient M. Nadeau-Dubois.

Québec solidaire formule trois demandes aux autres partis politiques ainsi qu'aux député.e.s qui souhaitent devenir président.e de l'Assemblée nationale pour cette 42^e législature :

- ▶ Que tous les partis soient représentés au Bureau de l'Assemblée nationale (BAN) ainsi que les députés indépendants élus comme tel ;
- ▶ Que les parlementaires mènent une réforme en profondeur du BAN pour offrir plus de transparence. Cela inclut la levée du huis clos permanent du BAN sur les discussions - sauf lorsque nécessaire - et une transparence totale sur les décisions et l'administration des budgets de l'Assemblée nationale ;
- ▶ Que les partis s'engagent à dévoiler les dépenses de leurs cabinets, des bureaux de circonscription et des allocations des députés de façon obligatoire et automatique ainsi que le bureau de la présidence.

Gabriel Nadeau-Dubois rappelle que Québec solidaire a toujours montré l'exemple sur la question de la transparence.

« En dévoilant les dépenses de l'aile parlementaire et des comtés, notre parti a prôné par l'exemple. À l'aube de la nouvelle législature, le momentum est idéal pour que l'ensemble de l'Assemblée nationale se soumette au même degré de transparence. Le BAN et l'ensemble des député.e.s doivent cesser d'agir comme s'il s'agissait d'un club privé », exhorte le député de Gouin.

Le BAN est une instance formée de députés qui est chargée d'établir les règles administratives de l'Assemblée nationale. Il est composé du président, de cinq députés du parti gouvernemental et de quatre députés de l'opposition. Ses rencontres se déroulent à huis clos.